

FRAYSSE & ASSOCIÉS



MERCREDI 31 MARS 2021 -14H15
PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 9



FRAYSSE & ASSOCIÉS

Commissaires-priseurs

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS : VINCENT FRAYSSE ET CHRISTOPHE DU REAU
VINCENT FRAYSSE TITULAIRE D'UN OFFICE DE COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE À PARIS
CHRISTOPHE DU REAU COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE SUCCESSEUR DE MAÎTRE JEAN-JACQUES MATHIAS

ORFÈVRENERIE FRANÇAISE DU XVII^E SIÈCLE AU XIX^E SIÈCLE

PREMIÈRE VENTE

MERCREDI 31 MARS 2021 À 14H15

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 9

9, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 48 00 20 09 pendant les expositions

Fax : 01 53 45 92 19

contact@fraysse.net - www.fraysse.net

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot

mardi 30 mars 2021 de 11h00 à 18h00

mercredi 31 mars 2021 de 11h00 à 12h00

Expert :

Marie de NOBLET

SAS DÉCHAUT STETTEN

10, rue du Chevalier Saint Georges

75001 Paris

Tél. : 01 42 60 27 14

madenoblet@gmail.com



POINÇONS DES VILLES OU JURIDICTIONS

AIX-EN-PROVENCE - ALÈS - ANGERS - AVIGNON - BESANÇON - BÉZIERS - BORDEAUX - BREST - CARCASSONNE
CHALON-SUR-SAÔNE - CLERMONT-FERRAND - COGNAC - COLMAR - CONDOM - DIJON - DUNKERQUE
GRENOBLE - LUÇON - LYON - MÂCON - MARSEILLE - METZ - MONTPELLIER - NANTES - NARBONNE - NÎMES
ORLÉANS - PARIS - PAU - PONT-SAINT-ESPRIT - ROCHELLE (LA) - ROUEN - SAINT-GERMAIN - SENLIS - SENS
SOISSONS - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS

Ville étrangère : LOUVAIN





UNE COLLECTION PASSION

De naissance cévenole, très attaché aux valeurs de la famille, ainsi qu'à la richesse discrète de sa région, ce collectionneur a bénéficié, dans un cadre familial d'amateurs d'Art et d'artistes de l'émulation d'un proche pour l'orfèvrerie ancienne.

Aux acquis théoriques, la pratique, à travers les ventes aux enchères publiques il y a quarante ans, fut mise en œuvre par sa rencontre avec Roger DECHAUT, spécialiste du sujet.

Ce dernier apporta toutes ses compétences afin de constituer une collection cohérente, tout en respectant le goût personnel de ce collectionneur. Sobriété et distinction forment la colonne vertébrale de cette collection.

Ce ne fut pas un hasard si la dynastie des BAZILLE est à l'honneur, puisqu'il en était un allié.

Les pièces languedociennes et du sud de la France sont autant de marques d'attachement aux racines familiales, ce qui permit de faire des compléments par des œuvres sélectionnées dans les autres généralités.

La majorité des pièces ont des origines connues, et ont fait partie d'expositions qui sont autant de références pour les amateurs.

Les formes exubérantes des pièces de Toulouse et Montpellier jouent harmonieusement avec celles austères de Nîmes ou de l'Est de la France.

Elles sont le reflet de celui qui les a collectionnées.

Vincent Fraysse



HOMMAGE À ROGER DECHAUT

Justement célébré par la dispersion de ces deux collections, qu'il me soit permis de saluer la mémoire de Roger DECHAUT récemment disparu. Sa probité, son intégrité, son opiniâtreté et sa discrétion ne sont pas de vains mots.

Son intérêt pour l'autre, le partage, sont à l'image des pièces qu'il sélectionnait pour les amateurs.

La passion de l'orfèvrerie, il la vivait au présent et la faisait partager.

Marie de NOBLET poursuit cette œuvre, tout aussi passionnément, au sein du cabinet DECHAUT-STETTEN avec le même professionnalisme et la même déontologie que ceux de ses fondateurs, que nous partageons.



Vincent Fraysse







1



2



3

1
Cinq petites cuillères en argent, modèle violon, filets, coquilles, le cuilleron bordé ; gravées d'armoiries surmontées d'une couronne de comte.
Poinçon du Maître orfèvre Eloi GUÉRIN, reçu en 1727.
Paris, 1740-1741 (pour une, poinçon de jurande difficile à lire, probablement **Paris, 1738-1739**).
 Poids : 144 g 300 / 400 €

2
Gobelet dit cul rond en argent, ciselé sous le col d'enroulements feuillagés et coquilles stylisées sur fond amati ; gravé sous le fond d'un monogramme.
Poinçon du Maître orfèvre incomplet.
Paris, 1752-1753 (accidents, restaurations).
 Hauteur : 6,2 cm - Poids : 91 g 80 / 100 €

3
Bougeoir à main en argent, de forme cylindrique, à gorge unie, la bobèche filettée, l'anse à anneau à enroulements ; gravé d'un monogramme.
Poinçon du Maître orfèvre Michel Pierre BATAILLE (1752-1816).
Orléans, 1780-1782 (accidents).
 Hauteur : 6 cm - Poids : 138 g 300 / 500 €

Bibliographie :
 Nicole VERLET-RÉAUBOURG, *Les orfèvres d'Orléans*, Editions Somogy, Paris, 2003, n°79 décrit et reproduit, p.250.



4



5



6

4
Verseuse dite égoïste en argent, de forme balustre, à fond plat, le couvercle à doucines, surmonté de la prise en bouton ; le manche en bois noir.
 Traces de poinçons.
Province, deuxième moitié du XVIII^e siècle.
 Hauteur : 11 cm - Poids brut : 172 g

100 / 150 €

5
Tasse à vin en argent, l'appui pouce découpé, à anneau, gravé d'un personnage tenant un verre, surmonté de la devise *Mon oye fait tout* ; gravée sur la bordure, *F. Le Vasseur*.
Poinçon du Maître orfèvre Pierre II DESNOS, reçu en 1721.
Rouen, 1738-1744 (accidents, repolie).
 Diamètre : 8,5 cm - Poids : 118 g

1 000 / 1 500 €

6
Gobelet dit cul rond en argent, ciselé sous le col d'enroulements feuillagés et coquilles sur fond amati.
Poinçon du Maître orfèvre François-Paul AUGER, reçu en 1775.
Tours, 1781-1782 (accidents).
 Hauteur : 4,8 cm - Poids : 45 g

150 / 200 €



7
Couvert de table en argent, modèle uni-plat (le cuilleron à queue de rat). Gravé H.N / M.C.V.O.
Maître orfèvre Rochus CHATILLON.
 Louvain, vers 1730.
 Poids : 119 g

40 / 60 €

8
Cuillère à ragoût en argent, modèle uni-plat.
 Gravée sur la tige F.P.
Poinçon du Maître orfèvre Marc BAZILLE, reçu en 1732.
Montpellier, 1765-1766 (chocs).
 Longueur : 34 cm - Poids : 205 g

150 / 200 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°22.

9
Cuillère à olives en argent, modèle uni-plat, le cuilleron repercé d'une rosace et feuillages ; gravée sur la tige P.V.
Poinçon du Maître orfèvre Louis II MAISTRE, reçu en 1759.
Nîmes, 1776-1777.
 Longueur : 30,8 cm - Poids : 133 g

600 / 800 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°114.



10
Timbale tulipe en argent, posant sur un piédouche à moulures de godrons ;
 gravée d'armoiries surmontées d'un heaume.
Poinçon du Maître orfèvre Antoine MAISTRE, reçu en 1724.
 Poinçon de Jurande incomplet.
Nîmes, 1745-1750.
 Hauteur : 8,6 cm - Poids : 129 g

400 / 500 €



11
Clochette de table en argent, ceinturée d'un filet plat, les bordures
 à moulures de filets, la prise de forme balustre terminée par un bouton
 sphérique.
Poinçon du Maître orfèvre attribué à Joseph Virgile VILHET, reçu en 1746.
Avignon, vers 1770.
 Hauteur : 10,5 cm - Poids : 169 g

1 500 / 2 000 €

Provenance :
 Vente Boscher, Morlaix, 20 avril 1982.

Bibliographie :
 Claude Gérard CASSAN, *Les orfèvres d'Avignon et du comtat Venaissin*, Art
 & Curiosités, avril-juin 1984, décrite et reproduite p.62.





12
Écuelle couverte en argent uni, le couvercle à doucine, les oreilles triangulaires à contours, à médaillon et rocailles, la prise en bouton. Gravée sur le corps et à l'intérieur du couvercle V.M.
Poinçon du Maître orfèvre attribué à Joseph Virgile VILHET, reçu en 1746.
Avignon, vers 1770.
 Hauteur : 10,5 cm - Diamètre : 17,3 cm - Poids : 775 g

600 / 800 €





13



14

13

Verseuse tripode en argent, de forme balustre ; le bec verseur ceinturé de filets, le couvercle à doucine surmonté de la prise en toupie ; le manche en bois noir ; gravée sous le fond de l'ancien poids 1 m. 4 on. 9 d.

Poinçon du Maître orfèvre Paul David BAZILLE, reçu en 1766.

Montpellier, 1767-1768.

Hauteur : 17,5 cm - Poids : 369 g 400 / 600 €

14

Gobelet dit curon en argent, ciselé sous le col d'une frise de fleurs, feuillages et coquilles

Poinçon du Maître orfèvre François-Isaac BALDUC, reçu en 1724.

Sens, 1752-1758.

Hauteur : 5,3 cm - Poids : 79 g 100 / 200 €

15

Paire de salières ovales en argent, posant sur quatre pieds à volutes. Gravées d'un mavelot surmonté d'une couronne de comte.

Poinçons effacés.

Province, deuxième moitié du XVIII^e siècle.

Longueur : 7 cm - Largeur : 6,5 cm

Poids : 241 g 200 / 300 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°27.



15



16
Timbale tulipe en argent, posant sur un piédouche à moulures de godrons, ceinturée à mi-corps de filets, le décor gravé postérieurement de fleurs et feuillages.
 Sous le fond :
Poinçon du Maître orfèvre attribué à Daniel II MAISTRE (1658-1726).
Nîmes, 1723-1724.
 Sur la bordure du piédouche, rapporté postérieurement, poinçons de charge et de décharge : **Montpellier, 1768-1775** (modifications).
 Hauteur : 9,2 cm - Poids : 127 g 300 / 500 €

Bibliographie :
 Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°112.

17
Chocolatière tripode en argent, de forme balustre, le bec verseur ceinturé de filets, le couvercle à doucines et disque pivotant, le manche en bois brun ; gravée sous le fond d'un mavelot et de l'ancien poids, *1m-5o-5d*.
Poinçon du Maître orfèvre Marc BAZILLE, reçu en 1732.
Montpellier, 1748-1749 (accidents et restauration dans le couvercle, le disque refait).
 Hauteur : 17 cm - Poids : 419 g 600 / 800 €

Bibliographie :
 Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°7.



18
Cuillère à ragoût en argent, modèle uni-plat. Gravée M.G.
Poinçon du Maître orfèvre Paul David BAZILLE, reçu en 1766.
Montpellier, 1771-1772 (petits chocs).
 Longueur : 33,3 cm - Poids : 189 g 150 / 200 €

Bibliographie :
 Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°35.

19
Plat rond en argent, la bordure à six contours et moulures de filets.
Poinçon du Maître orfèvre Guillaume II PAULMIER (1704-1754).
Nîmes, 1748-1749 (rayures d'usage).
 Diamètre : 35,5 cm - Poids : 1 300 g 800 / 1 000 €



19



18



20

20
Verseuse tripode en argent, de forme balustre, le bec ceinturé de filets, le couvercle à doucine surmonté de la prise en bouton ; le manche en bois brun.

Poinçon du Maître orfèvre Pierre MAISTRE, reçu en 1753.

(Poinçon de jurande incomplet).

Nîmes, 1762-1768 (accidents).

Hauteur : 27 cm - Poids : 763 g

600 / 800 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite n°49, et inversion par erreur du Maître orfèvre avec le n°116.

21

Petite chocolatière marabout en argent, de forme balustre, à fond plat ; le couvercle à poucette en forme de coquille, à disque pivotant ; l'anse à enroulements en bois noir. Gravée postérieurement d'un monogramme.

Poinçon du Maître orfèvre Paul David BAZILLE, reçu en 1766.

Montpellier, 1777-1778 (accidents, restaurations).

Hauteur : 13 cm - Poids brut : 271 g

400 / 600 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°43.



21

22

Douze couverts en argent, modèle uni-plat. Gravés des armoiries d'alliance de la famille de MALPEL et de GAUTIER.

Poinçon du Maître orfèvre Paul-David BAZILLE, reçu en 1766.

Montpellier, 1780-1781 (pour une cuillère, poinçon de jurande illisible).

Poids : 1 900 g

Dans un coffret, gainé noir.

1 500 / 2 000 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrits et reproduits, n°46.



22





23

Paire de flambeaux en argent, la base hexagonale à contours et ressauts, l'ombilic ceinturé d'un filet plat, le fût triangulaire à pans incurvés, coquilles et volutes ; le binet à pans.

Poinçon du Maître orfèvre Paul David BAZILLE, reçu en 1766.

Montpellier, 1779-1780 (restaurations, anciennement percés pour l'électricité).

Hauteur : 26 cm - Poids : 1 406 g

1 500 / 2 000 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrits et reproduits, n°45.



24

Aiguière et son bassin en argent ; l'aiguière de forme balustre, posant sur un piédouche à moulures de filets ; ornée à la base et sous le col d'un jonc fileté, et sous le bec verseur d'une coquille ; l'anse à enroulements surmontée d'un escargot ; le couvercle à charnière, orné de côtes pincées sur fond amati, surmonté de la prise en forme de fleur ; **gravée postérieurement** d'armoiries et d'une devise, surmontées d'une couronne de marquis ; le bassin de forme ovale, à contours et moulures de filets.

Poinçon du Maître orfèvre Marc BAZILLE, reçu en 1732.

Montpellier, 1756-1757 (accidents).

Hauteur de l'aiguière : 23 cm - Bassin : Longueur : 29,9 cm - Largeur : 21,8 cm

Poids : 1 758 g

2 000 / 3 000 €





26

25

Poêlon en argent, la bordure à bord fort, le manche en bois noir. Gravé sous le revers de l'ancien poids 27 onces 6 gros.

Poinçon du Maître orfèvre Paul David BAZILLE, reçu en 1766.

Montpellier, probablement 1786-1787 (poinçon de jurande millésimée difficile à lire).

Diamètre : 24 cm - Poids : 846 g

1 000 / 1 500 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrit et reproduit, n° 47.

26

Théière en argent, à fond plat, le bec verseur à pans, le couvercle plat à charnière, la prise ovoïde, l'anse à enroulements en bois brun ; gravée des armoiries de la famille O' CONNOR d'ASFELD surmontées d'un heaume.

Poinçon du Maître orfèvre Marc David Pascal BAZILLE, reçu en 1782.

Montpellier, 1782-1783 (petits accidents).

Hauteur : 13,5 cm - Poids brut : 549 g

2 000 / 3 000 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°23.



25



27

Terrine couverte en argent, de forme ovale, posant sur quatre pieds à enroulements, à larges attaches de coquilles stylisées ; le couvercle à doucine et bordure moulurée, surmonté de la prise en forme d'artichaut entouré de quatre feuilles ; gravée dans le fond et le couvercle N°1 et postérieurement des armoiries de la famille de la GORCE.

Poinçon du Maître orfèvre Marc BAZILLE, reçu en 1732.

Montpellier, 1762-1763 (chocs, anciennement repolie).

Hauteur : 20,5 cm - Longueur : 30 cm - Largeur : 19,5 cm

Poids : 1 866 g

4 000 / 6 000 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°17.



28

Mouchettes et son plateau en argent uni ; les mouchettes, appliquées sur la boîte d'une feuille lancéolée ; le plateau rectangulaire à contours et filets, posant sur quatre pieds à volutes, l'anse à enroulements ; gravés d'un mavelot surmonté d'une couronne.

Poinçon du Maître orfèvre Pierre BELLEVILLE, reçu en 1736.

Montpellier, 1760-1761.

Longueur : 20,5 cm - Largeur : 10 cm - Poids : 435 g 3 000 / 5 000 €

Provenance :

Vente Chapelle, Perrin, Fromantin, Versailles, 28 mars 1982.

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrits et reproduits, n°59.

29

Petite chocolatière tripode en argent, le bec verseur à clapet ceinturé d'un filet plat ; le couvercle à charnière à disque pivotant et prise ovoïde ; le manche en bois noir.

Poinçon du Maître orfèvre Jean-Baptiste de LENS, reçu en 1712.

Paris, 1736-1737.

Hauteur : 13 cm - Poids : 274 g

500 / 700 €





30

Saucière en argent, de forme ovale à contours, à deux becs verseur, posant sur un piédoche à doucine, la bordure à moulures de filets, les deux anses appliquées sur les côtés, formées d'un bandeau plat à enroulements ; gravée des armoiries d'un chanoine de la famille CASTANIER.

Poinçon du Maître orfèvre Louis I MAISTRE, reçu en 1730.

Nîmes, vers 1735-1736 (accidents).

Hauteur : 8 cm - Longueur : 23,5 cm - Largeur : 15,5 cm

Poids : 235 g

2 000 / 3 000 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°113.



31

Paire de flambeaux en argent, la base ronde moulurée, le fût de forme balustre, ceinturé d'un filet plat ; le binet cylindrique ; gravés postérieurement des armoiries de la famille de La ROCHE-AYMON, surmontées d'une couronne de comte et d'un heaume ; et deux bobèches en argent.

Province XVIII^e siècle.

Poinçon du Maître orfèvre Raynaud LEVIEUX, insculpé en 1681 (obtient l'agrément de la maîtrise du juge de la Monnaie de Montpellier en 1671, mais dut attendre ses Lettres jusqu'en 1687).

Nîmes, 1694-1698 (accidents).

Hauteur : 18 cm - Poids : 880 g

8 000 / 12 000 €

Provenance :

Vente CHASSAING, Rivet, Fournier, Toulouse, 16 Février 1988.

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrits et reproduits, n°111.



33

32

Paire de salières octogonales en argent, à ressauts ; gravées sur la bordure du pied C.S.
Poinçon du Maître orfèvre Jean-Jacques BONABEL, reçu en 1720.

Nîmes, 1741-1742 (petites restaurations).

Longueur : 7,4 cm - Largeur : 6,3 cm - Poids : 142 g

1 000 / 1 500 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrites et reproduites, n°109.

33

Couvert de table en argent, modèle uni-plat. Gravé V.P.

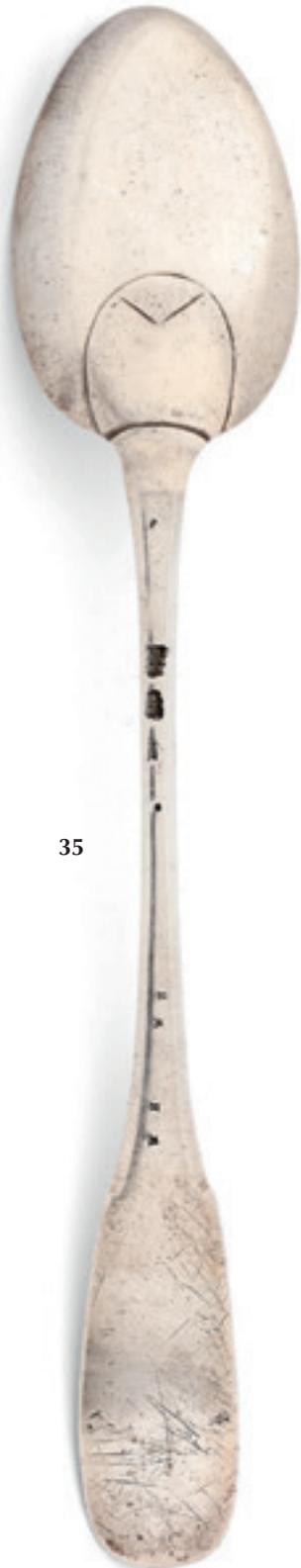
Poinçon du Maître orfèvre Pierre BONAMY, reçu pour St-Ambroix en 1755 et pour Alès en 1761, et poinçon biffé, traces de poinçons.

Poids : 136 g

60 / 80 €



32



35

34

Cuillère à pot en argent, modèle à filets, gravée d'une fleur feuillagée et des initiales *M.P.*

Poinçon du Maître orfèvre Jacques PAULMIER, reçu en 1755.

Nîmes, 1757-1758 (accidents).

Longueur : 40 cm - Poids : 286 g

400 / 600 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°118.

35

Cuillère à ragoût en argent, modèle uni-plat. Gravée sur la tige *H.M* (deux fois).

Poinçon du Maître orfèvre Paul GAUJOUX, reçu en 1762.

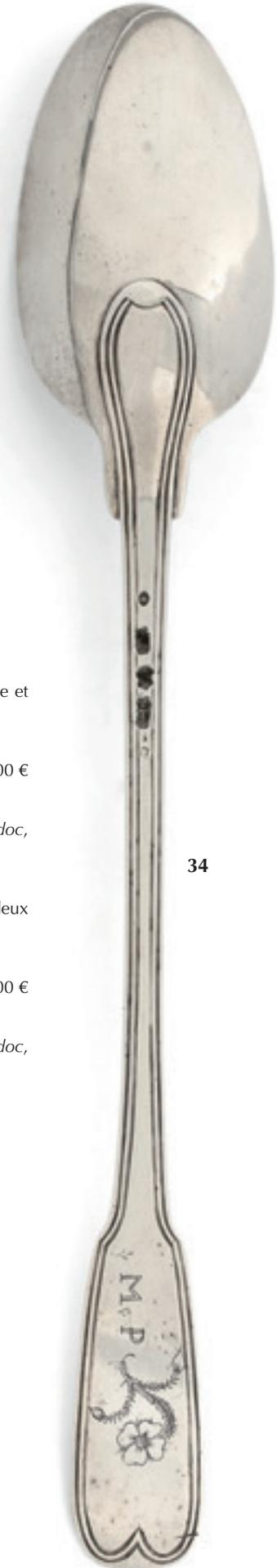
Alès, 1775-1776 (rayures).

Longueur : 34,5 cm - Poids : 175 g

200 / 300 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°95.



34



36

Paire de flambeaux en argent, la base ronde à contours et ressauts, l'ombilic ceinturé de filets, le fût triangulaire à pans incurvés, coquilles et volutes ; les bordures à moulures de godrons, le binet hexagonal ; gravés des armoiries d'alliance de la famille de ROCHE de BRIEX et de La TOUR d'ARENES surmontées d'une couronne de marquis.

Poinçon du Maître orfèvre Antoine RIVIER, reçu en 1738.

Pont-Saint-Esprit, vers 1740 (petits accidents).

Hauteur : 25 cm - Poids : 1 184 g

2 000 / 3 000 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrits et reproduits, n°120.



37

Écuille couverte en argent, les oreilles triangulaires à contours, ciselées d'un buste d'homme encadré par deux dauphins et surmonté d'une coquille ; le couvercle à doucine à bordure de godrons, orné de lambrequins ciselés de fleurettes, alternés de godrons et perles, sur fond amati ; la prise en bouton ornée d'un profil de femme à l'antique.

Poinçon du Maître orfèvre Jacques II BAZILLE, reçu en 1740.

Montpellier, 1741-1742.

Hauteur : 12,5 cm - Diamètre : 17 cm - Poids : 829 g

2 500 / 3 000 €

Provenance :

Vente Arcole, Paris, 9 juillet 1991, lot 191.

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°3.





38

Huilier en argent, de forme ovale à contours, posant sur quatre pieds à enroulements à attaches de coquille, la bordure à moulure de filets, sur les côtés et la partie médiane, ciselés de godrons ; les porte-flacons et les porte-bouchons à pilastres repercés de motifs géométriques, les bouchons à doucine et bouton en toupie.

Poinçon du Maître orfèvre Marc BAZILLE, reçu en 1732.

Montpellier, 1759-1760 (uniquement poinçonné sur le bassin).

Hauteur : 11,5 cm - Longueur : 24 cm - Largeur : 14 cm

Poids : 990 g

400 / 600 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrit et reproduit, n°14.



39

Écuelle couverte en argent, les oreilles triangulaires à contours, ornées d'un médaillon à profil d'homme à l'antique ; le couvercle à doucine et moulures de godrons, à appliques de lambrequins alternés de feuilles lancéolées sur fond amati, délimitées par un jonc fileté, la prise en bouton ciselée d'un profil de femme à l'antique.

Poinçon du Maître orfèvre Claude VAISSIÈRE, reçu en 1720 à Narbonne pour Béziers.

Béziers, 1731-1737 (accidents).

Le couvercle sans poinçon.

Hauteur : 11,8 cm - Diamètre : 17,5 cm - Poids : 779 g

5 000 / 7 000 €

Provenance :

Ancienne collection LÉVY, vente Ader-Picard-Tajan, Paris, 7 juin 1983, lot 162.

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°103.

Une écuelle identique, (probablement la nôtre) de Claude VAISSIÈRE, de la même date, est décrite et reproduite dans l'ouvrage de Jean THUILE *L'orfèvrerie du Languedoc, généralités de Montpellier et de Toulouse*, volume III, fig. 111,112, pl. XLVI.





40

40
Cuillère à saupoudrer en argent, modèle à filets et coquilles, le cuilleron
 reperçé d'une rosace et feuillages ; gravée sur la tige *P.R.*
Poinçon du Maître orfèvre Paul ROLLAND, reçu en 1736.
Narbonne, deuxième moitié du XVIII^e siècle.
 Longueur : 23,2 cm - Poids : 99 g

150 / 200 €

Bibliographie :
 Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*,
 Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n° 107.

41
Paire de salières ovales en argent, de forme quadrilobée, posant sur quatre
 pieds à volutes.
Poinçon du Maître orfèvre Jean-Antoine GAILHARD, reçu en 1747.
Toulouse, 1756-1757 (rayures d'usages).
 Hauteur : 3,5 cm - Longueur : 7,8 cm - Largeur : 6,5 cm
 Poids : 197 g

1 000 / 1 500 €



41



42

Ecuelle couverte et son présentoir en argent, les bordures à moulures de filets ; les oreilles triangulaires ciselées et ajourées de filets et feuillages ; le couvercle en doucine ceinturé au repoussé d'une frise de fleurs et feuillages, surmonté de la prise en forme d'artichaut ; le présentoir à cinq contours, ciselé d'une guirlande fleurie alternée de coquilles.

Poinçon du Maître orfèvre Louis II SAMSON, reçu en 1724.

Toulouse, 1770-1771 (rayures).

Hauteur : 14 cm - Diamètre : 17,5 cm

Diamètre du présentoir : 25,4 cm

Poids : 1 717 g

4 000 / 6 000 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie Toulousaine au XVIII^e siècle*, Musée Paul Dupuis, Toulouse, 1988, décrite et reproduite, n°65.





43

Sucrier ovale, son couvercle et son présentoir en argent ; le sucrier à larges côtes, posant sur un piédouche à filets ; le couvercle échancré à doucine, surmonté de la prise faite d'un bouquet de fraises et feuillages s'enroulant dans un arceau torsadé ; le présentoir de forme ovale à contours, ciselé de filets, fleurs, feuillage et rocailles, posant sur une bâte, les pieds à volutes.

Poinçon du Maître orfèvre Jean-Louis LESPINIER (repéré de 1731 à 1773).

Narbonne, 1777-1778 (restaurations, manque un écrou).

Sucrier :

Hauteur : 14,6 cm

Plateau :

Longueur : 31,5 cm - Largeur : 20 cm

Poids brut : 1 203 g

6 000 / 8 000 €

Provenance :

Vente Ader-Picard-Tajan, Paris, 2 mars 1990, lot 118.

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrit et reproduit, n°106.





44

Verseuse en argent, à côtes torsées, fleurs et feuillages ; posant sur trois pieds à attache feuillagée ; à mi-corps ornée d'un cartouche uni, bordé de roseaux et rocailles ; le bec à pans et culots ; le couvercle bombé surmonté de la prise faite d'une rose ; le manche en bois noir et ivoire.

Poinçon du Maître orfèvre Barthélemy SAMSON, reçu en 1757.

Toulouse, 1772-1773 (restaurations, petits chocs).

Hauteur : 25,5 cm - Poids : 1 149 g

5 000 / 7 000 €

Provenance :

Vente Ader-Picard-Tajan, Paris, 11 mai 1979, lot 107.

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie toulousaine au XVIII^e siècle*, Musée Paul Dupuis, Toulouse, 1988, décrite et reproduite, n°84.



45

Paire de flambeaux et leurs bobèches en argent, posant sur trois pieds à enroulements, l'ombilic et le fût balustre ornés de guirlandes de feuillages et fleurs ; le binet ciselé d'enroulements, les bobèches à contours ; gravés postérieurement des armoiries de la famille CLAUSADE-SAINT-AMARAND, surmontées d'une couronne de comte.

Poinçon du Maître orfèvre Louis II SAMSON, reçu en 1731.

Toulouse, 1776-1777 (petits chocs).

Hauteur : 30,6 cm - Poids : 1 520 g

5 000 / 7 000 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie toulousaine au XVIII^e siècle*, Musée Paul Dupuis, Toulouse, 1988, décrits et reproduits, n°68.



47

46

46

Théière en argent uni, de forme balustre, posant sur piédouche, les bordures à moulures de godrons ; le bec verseur à clapet ; le couvercle à doucine, surmonté de la prise en bouton godronné ; l'anse géométrique à volute ; gravée sous le col des armoiries de la famille PONDULEC de MESNEUR.

Poinçon du Maître orfèvre Gabriel TILLET, reçu en 1703.

Bordeaux, 1724-1725 (accidents).

Hauteur : 16,8 cm - Poids brut : 739 g

5 000 / 7 000 €

Bibliographie :

Jean et Jacques Clarke de DROMANTIN, *Les orfèvres de Bordeaux et la marque du roy*, Editions Puygiron, 1987, p. 212 (reproduite avec le pot à sucre).

47

Pot à sucre en argent, de forme balustre, posant sur un piédouche, les bordures à moulures de godrons, le couvercle à doucine surmonté de la prise en bouton fileté ; gravé sous le fond et sous le couvercle des lettres *BO*.

Poinçon du Maître orfèvre Gabriel TILLET, reçu en 1703.

Bordeaux, 1724-1725 (petits accidents).

Hauteur : 11,5 cm - Poids : 430 g

2 500 / 3 000 €

Bibliographie :

Jean et Jacques Clarke de DROMANTIN, *Les orfèvres de Bordeaux et la marque du roy*, Editions Puygiron, 1987, p. 212 (reproduit avec la théière).



48

Paire de flambeaux en argent, posant sur une base ronde à contours et moulures d'oves, la cuvette à bordure de filets ; le fût à pans, surmonté de quatre double coquilles sur fond amati, alternées de feuilles lancéolées, le binet cylindrique mouluré de filets.

Poinçon du Maître orfèvre attribué à Julien LAMOTHE.

Pau, vers 1750 (accidents).

Hauteur : 24 cm - Poids : 1 472 g

2 000 / 2 500 €



49

Saupoudroir en argent, de forme balustré à pans, posant sur un piédouche ; les bordures à moulures de godrons ; la partie inférieure gravée de feuilles lancéolées alternées de lambrequins et fleurons sur fond amati ; le couvercle ouvrant à baïonnette à décor repercé de quartefeuilles, surmonté de la prise en forme de fleur sur une terrasse de godrons rayonnants ; gravé d'armoiries surmontées d'une couronne de comte.

Poinçon du Maître orfèvre Jean Noé BESSE, (né en 1697, exerce jusqu'en en 1772).

Condom, vers 1740 (accidents).

Hauteur : 24 cm - Poids : 513 g

10 000 / 15 000 €



50



51



52



53



54

50

Tasse à vin à ombilic en argent uni, posant sur un petit piédouche fileté, gravée sous la bordure *A. Belaut*.

Poinçon du Maître orfèvre Joseph ROGÉ ou ROGER, reçu en 1751 à Libourne et en 1778 à Bordeaux.

Bordeaux, 1784-1785.

Diamètre : 10,5 cm - Poids : 92 g

600 / 800 €

51

Tasse à vin en argent uni, posant sur jonc, l'anse serpent à deux têtes ; gravée sur la bordure *P. Girard*.

Poinçon du Maître orfèvre Gilles DEGAGE, reçu en 1740.

Nantes, 1771-1772.

Diamètre : 8 cm - Poids : 85 g

300 / 400 €

52

Tasse à vin en argent, l'appui pouce à anneau, ajouré en fleur de lys ; gravée sur la bordure *I. RENAUD* et sous le fond d'un *A* feuillagé.

Poinçon du Maître orfèvre difficile à lire.

Juridiction de La Rochelle, 1775-1781.

Diamètre : 8 cm - Poids : 61 g

400 / 600 €

53

Tasse à vin en argent uni, l'appui pouce découpé à anneau ; gravée sous la bordure *A. Naud*.

Poinçon du Maître orfèvre Jean NIVET (fils), reçu en 1757.

Cognac, 1766-1768 (accidents).

Diamètre : 7,5 cm - Poids : 101 g

300 / 400 €

54

Tasse à vin en argent, ornée de godrons et points ; l'anse ajourée à anneau, en forme de fleur de lys ; gravée sur la bordure *I. Oulliuou*.

Poinçon du Maître orfèvre Louis-Joseph CLERT, reçu en 1773 pour Saint-Maixent, et en 1774 de Saint-Maixent à Luçon.

Luçon, 1778-1781.

Diamètre : 8 cm - Poids : 70 g

400 / 600 €





55

Timbale en argent, posant sur un piédoche à moulures de godrons, ornée à mi-corps d'appliques de lambrequins et feuilles lancéolées sur fond amati, délimités par un jonc plat.

Poinçon du Maître orfèvre effacé.

Angers, 1724-1726 (chocs, restauration).

Hauteur : 10,2 cm - Poids : 132 g

800 / 1 200 €



56

Mouchettes et un plateau en argent uni ; les mouchettes, gravées d'armoiries surmontées d'une couronne de marquis.

Poinçon du Maître orfèvre René-Charles GALLISSON, reçu en 1695.

Angers, vers 1709-1710.

Longueur : 18,2 cm - Largeur : 7,2 cm

Le plateau piriforme, le manche à spatule, gravé d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne de marquis.

Poinçon du Maître orfèvre Ferdinand LACHÈSE (1697-1726).

Angers, 1703-1704.

Longueur : 26,5 cm - Largeur : 8,7 cm

Poids : 297 g

(Accidents).

2 000 / 3 000 €

Provenance :

Vente Angers, 30 mars 1977, lot 396.

Bibliographie :

Monique JACOB, *Les orfèvres d'Anjou et du bas Maine*, Editions du patrimoine, Paris, 1998, n°144 et 147 décrits (reproduits ensemble) pp.399 et 400.



57

Timbale en argent, posant sur un piédoche à moulures de godrons, ornée à mi-corps, sous un jonc fileté, d'appliques de lambrequins sur fond amati.

Poinçon du Maître orfèvre Pierre BEAUGRAND, reçu en 1728.

Angers, 1738-1740 (accidents).

Hauteur : 10 cm - Poids : 138 g

1 000 / 1 500 €



58

Jatte ronde en argent, la descente à canaux, la bordure à huit contours, moulures de godrons et filets.

Poinçon du Maître orfèvre Pierre 1^{er} CHESNEAU, reçu en 1711.

Angers, 1726.

Diamètre : 27,5 cm - Poids : 549 g

1 200 / 1 500 €



59

Pot à sucre en argent, de forme balustre, posant sur un piédoche, les bordures à moulures de godrons ; la partie inférieure du corps ornée, comme le couvercle, d'appliques de lambrequins et de feuilles lancéolées, gravés de culot ou fleurons, sur fond amati ; la prise du couvercle en forme de fleur stylisée.

Poinçon du Maître orfèvre attribué à Claude II SOLDAT, reçu en 1729.

Mâcon, 1731-1733 (restaurations).

Hauteur : 15,5 cm - Poids : 417 g

6 000 / 8 000 €

Bibliographie :

Reproduit dans l'ouvrage de Arnaud de CHASSEY, Elisabeth RÉVEILLON et Solange BRAULT-LERCH *Les orfèvres de Bourgogne*, éditions du patrimoine, Paris, 1999, p. 334.





60

Paire de flambeaux bas en argent, posant sur une base circulaire à moulures de godrons, le fût à nœud et deux gorges encadrant un balustre uni ; le binet cylindrique mouluré ; traces d'armoiries dégravées sur la cuvette.

Poinçon du Maître orfèvre Jean LESTELLEY, reçu en 1658.

Grenoble, 1693-1695 (accidents).

Hauteur : 14,5 cm - Poids : 658 g

6 000 / 8 000 €



61

Moutardier à côtes torses en argent, posant sur un piédoche à doucine ; le couvercle surmonté de la prise en bouton spiralé ; l'anse courbe à filets.

Poinçon du Maître orfèvre Jean-Baptiste SERVIEN, reçu en 1736.

Lyon, 1751-1752.

Hauteur : 11 cm - Poids : 199 g

1 000 / 1 200 €



62

Timbale tulipe en argent, posant sur un piédouche à moulures de godrons, ornée à mi-corps d'appliques de lambrequins et feuilles lancéolées sur fond amati, délimités par une ceinture de filets.

Poinçon du Maître orfèvre attribué à Paul DALENÇON.

Metz, 1731-1732 (accidents).

Hauteur : 10 cm - Poids : 182 g

2 500 / 3 000 €



63
Réchaud en argent, posant sur trois pieds, la galerie ajourée de motifs losangiques ; le manche à pans en bois noir, d'époque postérieure ; les patins en bois (l'un refait).
Poinçon du Maître orfèvre Nicolas MAHON, reçu en 1718.
Paris, 1727-1728 (chocs).
 Hauteur : 12 cm - Diamètre : 20,5 cm - Poids : 987 g 800 / 1 500 €

64
Coupe dite de mariage en argent, posant sur un piédoche à moulures de godrons ; ornée sur fond amati, sous la bordure à filets forts, d'appliques de lambrequins alternés de larges godrons ; les deux anses à enroulements et volutes feuillagées ; gravée sous le fond *P.C* et à l'intérieur sous la bordure de l'inscription en partie effacée, *MAB. DE... 1717*.
Poinçon du Maître orfèvre Jacques de la VIGNE, reçu en 1714.
Paris, 1714-1715 (accidents et restauration).
 Les anses portent un poinçon de Maître orfèvre différent (incomplet).
 Hauteur : 5 cm - Diamètre : 12,8 cm - Poids : 262 g 1 500 / 2 000 €





65

Moutardier en argent, en forme de tonneau, les bordures à moulures de filets, le couvercle surmonté de la prise en forme de fleur sur une terrasse feuillagée, l'anse à enroulements.

Poinçon du Maître orfèvre attribué à Pierre-François II GOUNOT, reçu en 1708.

Besançon, 1760-1761.

Hauteur : 9 cm - Poids : 188 g

2 000 / 3 000 €

A rapprocher d'un moutardier en forme de tonneau de Besançon, *collection David WEILL*, vente Palais Galliera, Paris, 24 novembre 1971, lot 72.



66

Aiguière en argent, de forme balustre, posant sur un piédoche ; les bordures à moulures de godrons ; ornée à mi-corps d'appliques de lambrequins sur fond amati ; sous le col et entre deux joncs filetés, l'un ondulé, ciselée de rinceaux, coquilles et enroulements feuillagés sur fond amati ; le couvercle à coquilles et culots, surmonté de la prise formée d'une fleur sur une terrasse de godrons rayonnants ; l'anse à crosse et enroulements.

Poinçon du Maître orfèvre Pierre-Guillaume RAHIER, reçu en 1744.

Brest, vers 1752 (accidents).

Hauteur : 25,5 cm - Poids : 1 034 g

12 000 / 15 000 €







67

67

Coupe de mariage en argent, posant sur un petit piédoche fileté, les anses à volutes et perles ; gravée sous la bordure G.GAC.

Peut-être Roscoff (?), fin du XVII^e siècle (accidents, restaurations).
Hauteur : 5,5 cm - Diamètre : 9,7 cm - Poids : 119 g 1 000 / 1 500 €

68

Salière double en argent, de forme rectangulaire à contours, posant sur quatre pieds à enroulements, les deux couvercles à charnière centrale, l'intérieur en vermeil à trois compartiments, la bordure à moulures de godrons.

Poinçon du Maître orfèvre attribué à Antoine DUFOURMANOIR, reçu en 1703.

Paris, 1729-1730 (accidents).

Hauteur : 5 cm - Longueur : 11,5 cm - Largeur : 8 cm
Poids : 294 g

3 500 / 4 000 €



68



69

Moutardier en argent, de forme tronconique, les bordures à moulures d'oves, le couvercle à charnière, surmonté de la prise en toupie sur une terrasse de godrons rayonnants, l'anse à enroulements ; gravé d'un mavelot, sous une couronne de marquis (effacée).

Poinçon du Maître orfèvre Jacques-Michel LEMAIRE, reçu en 1721.

Paris, 1726-1732 (accidents).

Hauteur : 9 cm - Poids : 222 g

3 000 / 4 000 €





70

70

Paire de flambeaux de toilette en argent, la base ronde à filets, le fût et le binet de forme balustre ; et deux bobèches en argent, sans poinçon, d'époque postérieure. Gravée postérieurement d'un monogramme.

Poinçon du Maître orfèvre Marc BAZILLE, reçu en 1732.

Montpellier, 1763-1764.

Hauteur : 13,5 cm - Poids : 536 g

1 000 / 1 500 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrits et reproduits, n°20.

71

Boule à éponge en argent, posant sur un piédouche fileté, le couvercle à charnière, repercé de rosaces et enroulements feuillagés.

Poinçon du Maître orfèvre Paul David BAZILLE, reçu en 1766.

Montpellier, 1777-1778 (petit choc, anciennement repolie).

Hauteur : 9 cm - Poids : 208 g

1 000 / 1 500 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°42.



71



72



73

72

Pot à fard en argent, posant sur un piédouche, les bordures à moulures de godrons, orné sous un jonc fileté, d'appliques de lambrequins alternés de larges godrons sur fond amati ; la prise du couvercle en forme de fleur ; gravé sous le col d'armoiries effacées, surmontées d'une couronne de comte.

Poinçon du Maître orfèvre Jean I LACÈRE (1677-1756), reçu en 1701.

Toulouse, 1757-1758.

La lettre date de 1757, alors que l'orfèvre est mort en 1756, peut peut-être s'expliquer par cette pièce restée en magasin et poinçonnée par la suite.

Hauteur : 9 cm - Poids : 165 g

2 500 / 3 000 €

73

Pot à fard en argent, posant sur un piédouche, les bordures à moulures de godrons, orné sous un jonc fileté, d'appliques de lambrequins alternés de larges godrons sur fond amati ; la prise du couvercle en forme de fleur ; gravé sous le col d'armoiries effacées, surmontées d'une couronne de comte et traces de gravure d'armoiries surmontées d'une couronne de marquis

Poinçon du Maître orfèvre attribué à Achille BELLANGER, reçu en 1703.

Paris, 1717-1722 (accidents).

Hauteur : 9 cm - Poids : 185 g

2 500 / 3 000 €



74

Aiguière en argent, de forme balustre, posant sur un piédoche circulaire fileté, la partie inférieure ceinturée de filets et sous le col de moulures de filets finissant en pointe, le couvercle appliqué de la prise feuillagée, l'anse à enroulements surmontée d'un escargot ; gravée des armoiries d'alliance surmontées d'une couronne de comte, d'André Simon MAUPEL et de Marguerite POUGET.

Poinçon du Maître orfèvre Paul David BAZILLE, reçu en 1766.

Montpellier, 1781-1782 (chocs et restaurations).

Hauteur : 25 cm - Poids : 853 g

1 500 / 2 000 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°50.



75

75
Paire de flambeaux de toilette en argent, la base octogonale à ressauts, le fût et le binet de forme balustre ; gravée des armoiries d'alliance d'ESPIC et du Mas de MANSE, surmontées d'une couronne de marquis.
Poinçon du Maître orfèvre André TUDIER, reçu en 1730.
Béziers, 1749-1750 (chocs).
 Hauteur : 14,8 cm - Poids : 521 g

2 000 / 3 000 €

Bibliographie :
 Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrits et reproduits, n°100.

76
Boîte à racines en argent, de forme rectangulaire à contours, posant sur une bâte, les bordures à moulures d'oves, le couvercle à encadrements de filets.
Poinçon du Maître orfèvre Jean FAUCHE, reçu en 1733.
Paris, 1753-1754 (petits accidents).
 Hauteur : 5,6 cm - Longueur : 14 cm - Largeur : 5,5 cm
 Poids : 401 g

3 000 / 5 000 €



76



77

Paire de boîtes de toilette rondes en argent, de forme balustre, posant sur un piédoche, les bordures à moulures d'oves, le couvercle à doucine, gravées d'armoiries surmontées d'une couronne de comte.

Poinçon du Maître orfèvre Jean FAUCHE, reçu en 1733 (lisible sur un couvercle).

Paris, 1753-1754.

Hauteur : 7 cm - Diamètre : 6,5 cm - Poids : 379 g

8 000 / 12 000 €



78

78

Boîte de toilette ronde en argent, de forme balustre, posant sur un piédoche ; les bordures à moulures d'oves, le couvercle à doucine.

Poinçon du Maître orfèvre effacé.

Paris, 1753-1754 (accidents, restaurations, anciennement repolie).

Hauteur : 10,8 cm - Diamètre : 10 cm - Poids : 532 g

2 000 / 3 000 €

79

Boîte de toilette ronde en argent, de forme balustre, posant sur un piédoche ; les bordures à moulures d'oves, gravée sur le couvercle à doucine d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne de marquis.

Poinçon du Maître orfèvre Jean FAUCHE, reçu en 1733.

Paris, 1753-1754 (restaurations, fente, anciennement repolie).

Hauteur : 10,8 cm - Diamètre : 10 cm - Poids : 551 g

3 000 / 4 000 €



79



80

Écuille couverte en argent uni, la bordure à moulures de godrons, les oreilles triangulaires à canaux rayonnants ; le couvercle à doucine surmonté de la prise en bouton ; gravée postérieurement sur le corps et le bouton *L*.

Poinçon du Maître orfèvre Philippe BOUTILLY, reçu à Verdun (1736-1737), puis à Chalon-sur-Saône (1740-1759).

Chalon-sur-Saône, 1747-1749 (choc, rayures).

Hauteur : 10,5 cm - Diamètre : 16,5 cm - Poids : 627 g

800 / 1 200 €





81

Bassinoire en argent, le couvercle ajouré d'enroulements feuillagés et d'une rosace de même décor dans un entourage de filets, il est surmonté d'un bouton et de deux bandeaux plats croisés, l'un avec un anneau ; la charnière à goupille retenue par une chaînette ; le long manche vissé, de forme balustre en bois verni noir, (d'époque postérieure).

Poinçon du Maître orfèvre Jean-Simon GALLIEN, reçu en 1756.

Paris, 1767-1768 (sans poinçon sur les bandeaux).

Hauteur : 12,5 cm - Diamètre : 23,4 cm - Poids : 1 907 g

Longueur du manche : 80,5 cm

4 000 / 6 000 €





82

82

Tasse à vin en argent uni, l'anse serpent à enroulements, posant sur un jonc torsadé ; gravée sous la bordure, *N.Guivie*.

Poinçon du Maître orfèvre Raymond I PERRET, reçu en 1728.

Lyon, 1758-1759 (accidents, rayures).

Diamètre : 7,8 cm - Poids : 114 g

400 / 600 €

83

Timbale en argent, posant sur un piédouche à moulures de godrons, ornée à mi-corps d'appliques de lambrequins et feuilles lancéolées sur fond amati, délimités par un jonc plat.

Poinçon du Maître orfèvre attribué à Paul PERRIN (insculpé trois fois).

Metz, vers 1730.

Hauteur : 10,2 cm - Poids : 147 g

1 000 / 1 500 €



83



84

Paire de coquetiers en argent, la base ronde à ressauts, le fût balustre, ceinturé d'un filet plat ; gravés postérieurement des initiales *F.N.*

Poinçon du Maître orfèvre incomplet.

Paris, 1719-1720.

Hauteur : 9 cm - Poids : 171 g

1 500 / 2 000 €



85

Timbale tulipe en argent, posant sur un piédouche à moulures de godrons, ornée à mi-corps, sous un jonc, d'applications de lambrequins et larges godrons sur fond amati ; gravée sous le col *Anne Lucas 1725*.

Poinçon du Maître orfèvre effacé.

Paris, 1724-1725 (accidents).

Hauteur : 9,5 cm - Poids : 145 g

1 000 / 1 500 €



86

86
Clochette de table en argent, les bordures à moulures de filets, la prise de forme balustre terminée en bouton.
Sans poinçon du Maître orfèvre.
Paris, 1717-1722 (chocs).
Hauteur : 9,5 cm - Poids : 113 g

1 500 / 2 000 €

87
Tasse de chasse en argent, de forme gondole, gravée d'un mavelot.
Poinçon du Maître orfèvre attribué à Antoine II NEYRAT.
Clermont-Ferrand, vers 1725 (chocs).
Longueur : 11,3 cm - Largeur : 7,9 cm
Poids : 78 g

1 500 / 2 000 €

Provenance :
Vente Ader-Picard-Tajan, Paris, 21 juin 1985, lot 131.



87



88

Timbale tulipe en argent, posant sur un piédouche à moulures d'oves ; ciselée à mi-corps sous une ceinture filetée, de paniers fleuris et fleurs sur fond amati, et sous le col d'une frise de guirlande de fleurs ; gravée sur la bordure du piédouche *LCR*.

Poinçon du Maître orfèvre Joseph-Catherine VARLET, reçu en 1745.

Saint-Germain, 1774-1785 (petit choc).

Hauteur : 11,9 cm - Poids : 193 g

800 / 1 200 €



89

Quatre flambeaux en argent, pouvant former une suite ; la base ronde à doucine et moulures de godrons, l'ombilic orné de lambrequins, le nœud fileté, le fût tronconique, appliqué sous la terrasse supérieure de quatre masques féminins, et la base du binet, ciselés de cannelures et de longs godrons sur fond amati, le binet à ceinture médiane.

Pour deux avec leurs bobèches, gravés postérieurement sur la cuvette *MB*, et sur la bordure de la base et les bobèches *PI*.

Poinçon du Maître orfèvre Jean MAUZIÉ, reçu en 1723.

Paris, 1730-1731 et 1733-1734 (petits accidents et restauration).

Hauteurs : 23,5 et 22,5 cm (sans les bobèches).

Poids : 2 846 g

20 000 / 30 000 €



Provenance :

Pour les deux flambeaux, Paris, 1730-1731, vente Ferri, Paris, 10 juin 2016, lot 102.

Bibliographie :

Une paire de flambeaux de Jean Mauzié du même modèle, Paris, 1734-1735, est reproduite dans le catalogue de l'exposition *Three Centuries of French Domestic Silver*, Coll. Wentworth, Faith Dennis, Metropolitan Museum of Art, New-York, 1960, vol. I-II, p. 168 et 87.



90

Saupoudroir en argent, de forme balustre, orné de pans plats, côtes pincées et double coquilles stylisées, posant sur un piédoche à doucine et contours filetés ; le couvercle ouvrant à baïonnettes, à décor ajouré de feuillages à fond uni ou amati ; la prise en forme de graine sur une terrasse de feuilles spiralées.

Poinçon du Maître orfèvre Claude DARGENT, reçu en 1722.

Paris, 1733-1734.

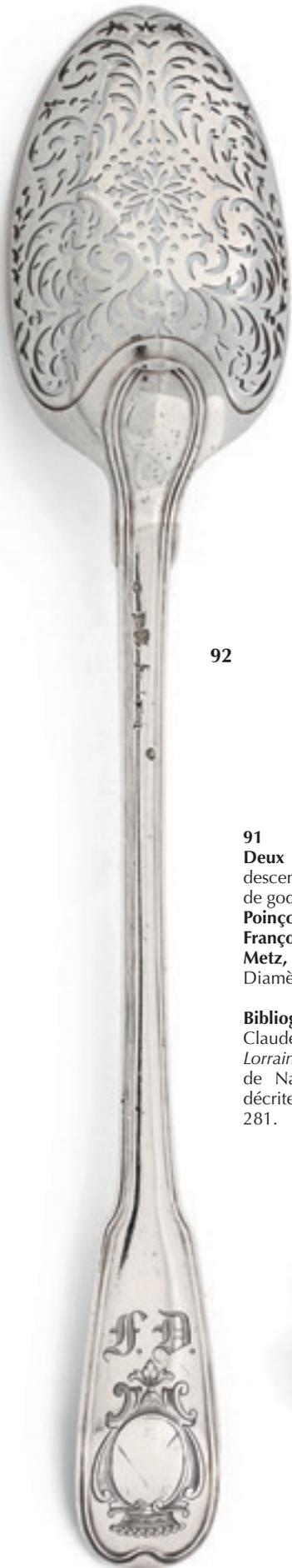
Hauteur : 23 cm - Poids : 648 g

15 000 / 20 000 €

Provenance :

Vente Ader-Picard-Tajan, Paris, 26 avril 1978.





92

91
Deux coupelles rondes en argent, la descente à canaux, la bordure à moulures de godrons.
Poinçon du Maître orfèvre attribué à François ou Jean JACQUIN (son frère). Metz, 1723 (striche sous la bordure).
 Diamètre : 10,2 cm - Poids : 162 g
 800 / 1 000 €

Bibliographie :
 Claude-Gérard CASSAN, *Les orfèvres de Lorraine et de Sedan*, Presses universitaires de Nancy, 1994 ; une des coupelles, décrite et reproduite avec ses poinçons p. 281.



93

92
Cuillère à olives en argent, modèle à filets, le cuilleron repercé d'une rosace et enroulements feuillagés. Gravée d'armoiries effacées, surmontées d'une couronne de comte, et postérieurement des initiales *F.D* en lettres gothiques.
Poinçon du Maître orfèvre Eloï GUÉRIN, reçu en 1727. Paris, 1749-1750.

Longueur : 32 cm - Poids : 184 g
 600 / 800 €

93
Timbale tulipe en argent, posant sur un piédoche à moulures d'oves, ciselée à mi-corps de fleurs et feuillages sur fond amati, et sous le col de coquilles et guirlandes fleuries ; gravée sur la bordure du piédoche *MARIE LANDRY*.
Poinçon du Maître orfèvre Charles-Nicolas DELANOY, reçu en 1766. Paris, 1768-1769.

Hauteur : 12,2 cm - Poids : 202 g
 300 / 500 €



91





94

94

Sucrier en argent, de forme balustre, posant sur trois pieds biche ; gravé de branches de fraisiers ; les anses à attaches de rocailles ; le couvercle de même décor surmonté de la prise en forme de fraise sur une terrasse feuillagée.

Poinçon du Maître orfèvre Mathieu BRÉMOND, reçu vers 1752 (en Maître abonné, insculpé trois fois).

Marseille, vers 1760 (accidents, restaurations et manques sur la prise du couvercle).

Hauteur : 14,8 cm - Poids : 249 g

400 / 600 €

95

Plat à ragoût en argent, creux, de forme ovale, la bordure à contours et moulures de filets, les anses à enroulements (sans poinçon, rapportées postérieurement).

Poinçon du Maître orfèvre Jacques-Pierre MARTEAU, reçu en 1757.

Paris, 1774-1780 (accidents).

Hauteur : 9 cm - Longueur : 37 cm - Largeur : 27,3 cm

Poids : 1 306 g

1 500 / 2 000 €



95



96

Sopièr couverte, sa doublure et son présentoir en argent, de forme ovale, les bordures à moulures de filets enrubannés ; le corps renflé, posant sur quatre pieds à enroulements, les anses faites de branches feuillagées ; le couvercle à doucine, surmonté de la prise en forme de grenade éclatée sur une terrasse feuillagée ; le présentoir ovale à contours. Gravée d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne de marquis.

Poinçon du Maître orfèvre Simon Thadée PUCHBERGER, reçu en 1766.

Aix-en-Provence, 1772 (accidents).

Dimensions de la sopièr :

Hauteur : 25,5 cm - Longueur : 35 cm - Largeur : 21,5 cm

Dimensions du présentoir :

Longueur : 39,5 cm - Largeur : 27 cm

Poids : 4 434 g

10 000 / 15 000 €

A l'origine cette sopièr et son présentoir faisaient partie d'une paire, un exemplaire en est cité :

Vente Ader-Picard-Tajan, Paris, 16 juin 1981.

Bibliographie :

J. HELFT, *Le poinçon des provinces françaises*, éd. De Nobele, Paris, 1968, pl. XX.

R. JOURDAN-BARRY, *Les Orfèvres de la généralité d'Aix-en-Provence, du XIV^e au début du XIX^e siècle*, éd. De Nobele, Paris, 1974, p. 397, pl. LXX.

Expositions :

Orfèvrerie française civile de province du XVI^e au XVIII^e siècle, Paris, 1936, cat n°10, (coll. Léon HELFT, fils).

L'Orfèvrerie civile en Provence au XVIII^e siècle, Musée de Marseille, 2005-2006, cat, pp. 102-103.





97

Théière à côtes torsées en argent, de forme balustre, posant sur une bâte moulurée ; sous le col, ciselée d'enroulements ; le bec verseur partiellement torsadé, terminé par une tête de canard ; le couvercle à doucine de même décor, surmonté de la prise en forme de fleur ; l'anse à volute en bois noir ; gravée sous la base de l'ancien poids et postérieurement à mi-corps d'un monogramme.

Poinçon de Maître orfèvre de la veuve ANGILLES, (elle succède à son mari Guillaume ANGILLES en 1744).

Dunkerque, 1770-1771.

Hauteur : 20,2 cm - Poids brut : 918 g

6 000 / 8 000 €

A rapprocher d'une théière d'un modèle similaire, par Philippe LAMOTTE, Dunkerque, 1758-1759 ; vente Christie's, Paris, 3 octobre 2012, lot 38.



98

Jatte ronde en argent, la descente à canaux, la bordure polylobée à moulures de godrons et filets ; gravée au centre d'armoiries surmontées d'une couronne de comte, et sous le fond *LB*.

Poinçon du Maître orfèvre Thomas DESMAZURES, reçu en 1713.

Paris, 1722-1726 (accidents et fente).

Diamètre : 25,5 cm - Poids : 403 g

1 200 / 1 500 €



99

99
Bougeoir à main en argent, le plateau circulaire à moulures de filets, posant sur une bâte moulurée, le binet cylindrique, ceinturé d'un filet plat ; le manche fileté à anneau.
Poinçon du Maître orfèvre attribué à Antoine LARDY, orfèvre à Dijon (1736-1794).
Dijon, 1736-1738
 Hauteur : 5 cm - Longueur : 17 cm
 Poids : 180 g

600 / 800 €

100
Tasse à vin en argent uni, posant sur une bâte, l'anse à têtes d'oiseaux affrontées.
Poinçon du Maître orfèvre incomplet.
Mâcon, 1787-1788.
 Diamètre : 8,5 cm - Poids : 103 g

200 / 300 €



100



101

Timbale en argent, posant sur un piédoche à moulures d'oves ; sous une ceinture filetée, ornée d'appliques de lambrequins ciselés de fleurs et culots sur fond amati ; sous le col, gravée d'une frise de rinceaux et fleurons, l'intérieur en vermeil.

Poinçon du Maître orfèvre difficile à lire, attribué à Charles PROSELLE (?), reçu en 1714.

Paris, 1720-1721 (accidents).

Hauteur : 10,3 cm - Poids : 175 g

1 000 / 1 800 €



102

102

Timbale en argent, posant sur un piédouche à moulures de godrons, ceinturée à mi-corps de filets, ciselée de lambrequins et feuilles lancéolées sur fond amati et sous le col de culots et enroulements feuillagés, gravée sur la bordure du piédouche, C.L.C.T - de Dion.

Poinçon du Maître orfèvre Claude Nicolas ALLONGÉ, reçu en 1734.

Soissons, vers 1737-1739 (usures).

Hauteur : 9,2 cm - Poids : 150 g

300 / 500 €

103

Saupoudroir en argent, de forme balustre, posant sur un piédouche, les bordures à moulures de godrons ; la partie inférieure ornée sous un jonc, d'appliques de feuilles lancéolées alternées de lambrequins sur fond amati ; ciselé sous le col d'une frise de rinceaux et fleurons ; le couvercle ouvrant à baïonnette, à décor repercé de quartefeuilles sur fond amati, surmonté de la prise en forme de fleur sur une terrasse de godrons rayonnants ; gravé d'armoiries attribuées à la famille SEDLIMAIR.

Poinçon du Maître orfèvre Johann Ludwig I IMLIN (1663-1720), reçu en 1689.

Poinçon de Reconnaissance de Strasbourg, 1682-1725.

Strasbourg, 1689-1720.

Hauteur : 23,3 cm - Poids : 490 g

10 000 / 15 000 €





104



105



106

104

Timbale en argent (dévermeillée) posant sur un piédouche à moulures de godrons, ciselée sous le col, d'une frise d'enroulements feuillagés, fleurons, et culots sur fond amati.

Poinçon du Maître orfèvre Wilhem SCHMIT, reçu en 1711.

Poinçon de Reconnaissance de Strasbourg, 1682-1725.

Strasbourg, 1711-1725 (choc).

Hauteur : 8,5 cm - Poids : 163 g 800 / 1 000 €

105

Gobelet en vermeil, à côtes pincées, de forme ovale, à fond plat.

Poinçon du Maître orfèvre Johann Ludwig II IMLIN, reçu en 1719 (poinçon insculpé en 1720).

Poinçon de Reconnaissance de Strasbourg 1736-1750.

Strasbourg, vers 1740 (petits accidents, usures).

Hauteur : 7,5 cm - Poids : 138 g

800 / 1 200 €

106

Gobelet en vermeil, à fond plat, la bordure filettée.

Poinçon du Maître orfèvre Jean STAHL, reçu en 1718.

Poinçon de Reconnaissance de Strasbourg, 1750-1789.

Strasbourg, 1768 (usure).

Hauteur : 5,3 cm - Poids : 123 g 200 / 300 €



107



108



109

107

Timbale en vermeil, à côtes pincées, de forme ovale, posant sur un piédoche à moulures de godrons, ciselée sous le col d'enroulements feuillagés, coquilles stylisées et culots sur fond amati.

Poinçon du Maître orfèvre Johann Jacob EHRLÉN, reçu en 1728.

Poinçon de Reconnaissance de Strasbourg 1736-1750 ; et poinçons de titre et de garantie, Nancy, 1819-1838.

Strasbourg, vers 1740 (accidents).

Hauteur : 10,5 cm – Poids : 201 g

1 800 / 2 500 €

108

Timbale en vermeil, posant sur un piédoche à moulures de godrons, gravée postérieurement à mi-corps, *Fanny*, et sur le fond et sous la bordure *M.G.*

Uniquement inscrite du poinçon de Reconnaissance de Strasbourg (en partie biffé).

Strasbourg, deuxième moitié du XVIII^e siècle (accidents).

Hauteur : 8 cm - Poids : 88 g

200 / 300 €

109

Gobelet en vermeil, de forme ovale, à fond plat ; gravé postérieurement d'un monogramme sous une couronne de laurier.

Poinçon du Maître orfèvre Johannes Jacob KIRSTEIN, reçu en 1760.

Poinçon de l'atelier monétaire de Strasbourg.

Poinçon de Reconnaissance de Strasbourg 1750-1789.

Strasbourg, vers 1770 (petit choc, usures).

Hauteur : 7,6 cm - Poids : 145 g 500 / 800 €



110

Paire de petites écuellen couvertes en argent uni et vermeil, les oreilles découpées de forme triangulaire ; le couvercle à doucine et moulures de filets, surmonté de la prise en forme d'artichaut sur une terrasse feuillagée ; gravées postérieurement des initiales *A R M* et d'un crest.

Poinçon du Maître orfèvre difficile à lire, attribué à Jean-Adam II SCHRICK (1727-1791) ou André SCHRICK (1735-1801).

Colmar, 1773-1774 (accidents, manques sur la terrasse feuillagée).

Diamètre : 13 cm - Hauteur : 10,8 cm - Poids : 960 g

2 000 / 3 000 €

Les deux frères Jean Adam II et André SCHRICK ont travaillé dans le même atelier et ont semble-t-il utilisé le même poinçon de Maître en toutes lettres.



111

111
Verseuse marabout en argent, de forme balustre à fond plat, la bordure et le bec verseur à moulures de filets, le couvercle à poucette, surmonté de la prise en bouton ; l'anse à enroulements en bois brun.
Poinçon du Maître orfèvre Jacques Antoine BONHOMME, reçu en 1777.
 Paris, 1779-1780.
 Hauteur : 16,5 cm - Poids brut : 353 g

800 / 1 200 €

112
Bouillon couvert et son présentoir en argent, posant sur un piédoche ; les bordures à moulures de jonc tressé ; ciselés d'une frise de rinceaux feuillagés, les anses à volutes et feuillages ; le couvercle surmonté de la prise faite d'un bouquet de graines feuillagées.

Poinçon du Maître orfèvre Antoine BOULLIER, reçu en 1775.
 Paris, 1786-1787 (accidents).

Hauteur : 14 cm - Diamètre : 16,4 cm

Diamètre du présentoir : 24 cm

Poids : 1 175 g

800 / 1 500 €



112



113

Timbale tulipe en argent, posant sur un piédouche à moulures d'oves, ornée à mi-corps, sous un jonc fileté, d'appliques de roseaux et de pampres ; sous le col, ciselée de guirlandes de feuilles de laurier et rubans ; gravée sous le col postérieurement d'un monogramme et sur la bordure du piédouche *M.Cde.J.LAINAY*.

Poinçon du Maître orfèvre François CORBIE, reçu en 1777.

Paris, 1786-1787 (chocs, restaurations).

Hauteur : 11,5 cm - Poids : 166 g

600 / 800 €



114

Poêlon couvert à deux anses en argent, le couvercle à doucine et moulures de filets, surmonté de la prise en forme de grenade sur une terrasse feuillagée (manque le manche en bois).

Poinçon du Maître orfèvre Jean-Louis-Dieudonné OUTREBON, reçu en 1772.

Paris, 1784-1785 (jurande millésimée difficile à lire), (accidents).

Hauteur : 14 cm - Diamètre : 20 cm - Poids : 1 185 g

2 500 / 3 000 €





115

115
Tasse à vin en argent, ciselée de godrons et points, l'anse serpent à enroulements ; sur la bordure, gravée *JEAN ARAULT VIGNERON 1766*, au fond et sur le revers, gravée de saints personnages.
Poinçon du Maître orfèvre François AUGER, reçu en 1747.
Tours, 1765-1766.
 Diamètre : 8 cm - Poids : 119 g 600 / 800 €

116
Gobelet en argent uni, posant sur une bâte, la bordure à moulures de filets. Sous le col, gravé *M. Bardet*.
Poinçon du Maître orfèvre Nicolas BÉDANE, reçu en 1713.
Angers, 1750-1751 (petite fente).
 Hauteur : 6,8 cm - Poids : 73 g 150 / 200 €



116



117

Verseuse marabout en argent, à côtes torsées et vagues, ornée sous le bec verseur d'un cartouche entouré d'enroulements feuillagés, roseaux, filets marins et attributs de la mer ; le couvercle à poucette découpée, surmonté de la prise faite d'une grenade éclatée sur une terrasse feuillagée ; le bec verseur muni d'une passoire (postérieure) ; l'anse à enroulements et attaches de rosaces feuillagées en bois noir.

Poinçon du Maître orfèvre Antoine LUCAS, reçu en 1770.

Paris, 1776-1777.

Hauteur : 20 cm - Poids brut : 643 g

3 000 / 4 000 €





118

118
Cuillère à ragoût en argent, modèle uni-plat. Gravée *M.C.*
Poinçon du Maître orfèvre Paul David BAZILLE, reçu en 1766.
Montpellier, 1769-1770.
Longueur : 33,5 cm - Poids : 199 g

Bibliographie :
Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*,
Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°29.



119

119
Verseuse tripode en argent, de forme balustre, le bec rapporté à culot, le couvercle gravé de filets concentriques, surmonté de la prise en toupie ; le manche en bois brun.
Poinçon du Maître orfèvre Paul David BAZILLE, reçu en 1766.
Montpellier, 1782-1783 (accidents).
Hauteur : 23,3 cm - Poids : 605 g

600 / 800 €

Bibliographie :
Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*,
Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite n°116, et
inversion par erreur du Maître orfèvre avec le n°49.



120

Paire de salières couvertes en argent, de forme ovale, posant sur quatre pieds à volutes ; les couvercles à coquille, (sans poinçons) rapportés postérieurement. Gravées d'armoiries d'alliance, surmontées d'un heaume.

Poinçon du Maître orfèvre, Jean Aribaud (1687-1773).

Carcassonne, milieu du XVIII^e siècle.

Hauteur : 4 cm - Longueur : 7 cm - Largeur : 5,5 cm

Poids : 275 g

600 / 800 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Aix-en-Provence, 1954, décrite, n°38.





121

121
Gobelet dit *cul rond* en argent uni, la bordure à moulures de filets.
Poinçon du Maître orfèvre Paul David BAZILLE, reçu en 1766.
Montpellier, 1770-1771 (accidents).
Hauteur : 5,5 cm - Poids : 58 g

100 / 150 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*,
Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrit et reproduit, n°30.

122
Cuillère à saupoudrer en argent, modèle à filets, le cuilleron reperlé d'une
rosace et feuillages ; gravée sur la tige *V.D.*
Poinçon du Maître orfèvre Marc-Bonaventure GUÉRIN, reçu en 1783.
Narbonne, 1783-1784 (accidents).
Longueur : 23,2 cm - Poids : 114 g

150 / 200 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*,
Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°105.



122



123

Écuelle couverte en argent, les oreilles triangulaires à contours, ajourées de rocailles, fleurs et feuillages ; le couvercle orné au repoussé de rocailles et fleurs ciselées en chute, sur fond amati ; la prise en forme de grenade éclatée. Gravée postérieurement des armoiries d'alliance du prince d'ARENBERG.

Poinçon du Maître orfèvre Bernard VINSAC, reçu en 1734.

Toulouse, 1767-1768 (pas de vis refait).

Hauteur : 13 cm - Diamètre : 17,4 cm - Poids : 828 g

3 000 / 5 000 €

Bibliographie :

Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie toulousaine au XVIII^e siècle*, Musée Paul Dupuis, Toulouse, 1988, décrite et reproduite, n°92.





124

124
Cuillère à ragoût en argent, modèle uni-plat. Gravée sur la tige *I.A.*
Poinçon du Maître orfèvre Etienne II PAULMIER, reçu en 1764.
 Nîmes, 1771-1772 (accidents).
 Longueur : 32,5 cm - Poids : 155 g
 200 / 300 €

Bibliographie :
 Catalogue de l'exposition *Orfèvrerie civile de Montpellier et du Languedoc*, Musée languedocien, Montpellier, 1996, décrite et reproduite, n°117.



125

125
Coupe de mariage en argent, posant sur un piédoche mouluré ciselé de fleurs et feuilles sur fond amati ; les anses à enroulements à attache appliquée d'un cœur ; gravée sur la bordure *I Piot D Varenne A Lacour 1796.*
Poinçon du Maître orfèvre Laurent CHÉZEAULT (insculpé trois fois), **orfèvre à Chalon-sur-Saône 1789-1809.**
Chalon-sur-Saône, vers 1789.
 Hauteur : 10 cm - Diamètre : 13,5 cm - Poids : 312 g
 200 / 300 €

126
Tasse à vin en argent, modèle à godrons rayonnants et points, l'appui pouce à enroulement, gravée sous la bordure *J.M.C.*
Poinçon du Maître orfèvre incomplet. Paris, 1789-1792.
 Diamètre : 6,5 cm - Poids : 38 g
 80 / 120 €



126



127

127
Gobelet dit *cul rond* en argent uni, ciselé sous le col de fleurs, feuillages et coquilles sur fond amati.
Poinçon du Maître orfèvre François-Isaac BALDUC, reçu en 1724.
Sens, 1768-1774.
 Hauteur : 5,1 cm - Poids : 83 g

100 / 200 €



129

129
Gobelet en argent, à fond plat, ciselé sur fond amati, de lambrequins à décor de feuillages en chute et rosettes, sous une ceinture de filets ; sous le col, orné de rinceaux et culots ; gravé sous le fond, A.C.
 Poinçon du Maître orfèvre illisible.
Senlis, 1738-1741 (accidents).
 Hauteur : 6 cm - Poids : 85 g

300 / 400 €



128

128
Gobelet dit *cul rond* en argent, ciselé sous le col de guirlandes de fleurs et coquilles sur fond amati ; gravé *NDM* et postérieurement *E.F.*
Poinçon du Maître orfèvre François-Isaac BALDUC, reçu en 1724.
Sens, 1763 (accidents).
 Hauteur : 5,8 cm - Poids : 68 g

100 / 150 €

130
Tasse à vin en argent uni, l'anse serpent à enroulements ; gravée sur la bordure *J. Lucton*.
 Poinçon du Maître orfèvre, incomplet
La Rochelle, deuxième moitié du XVIII^e siècle.
 Diamètre : 8 cm - Poids : 103 g

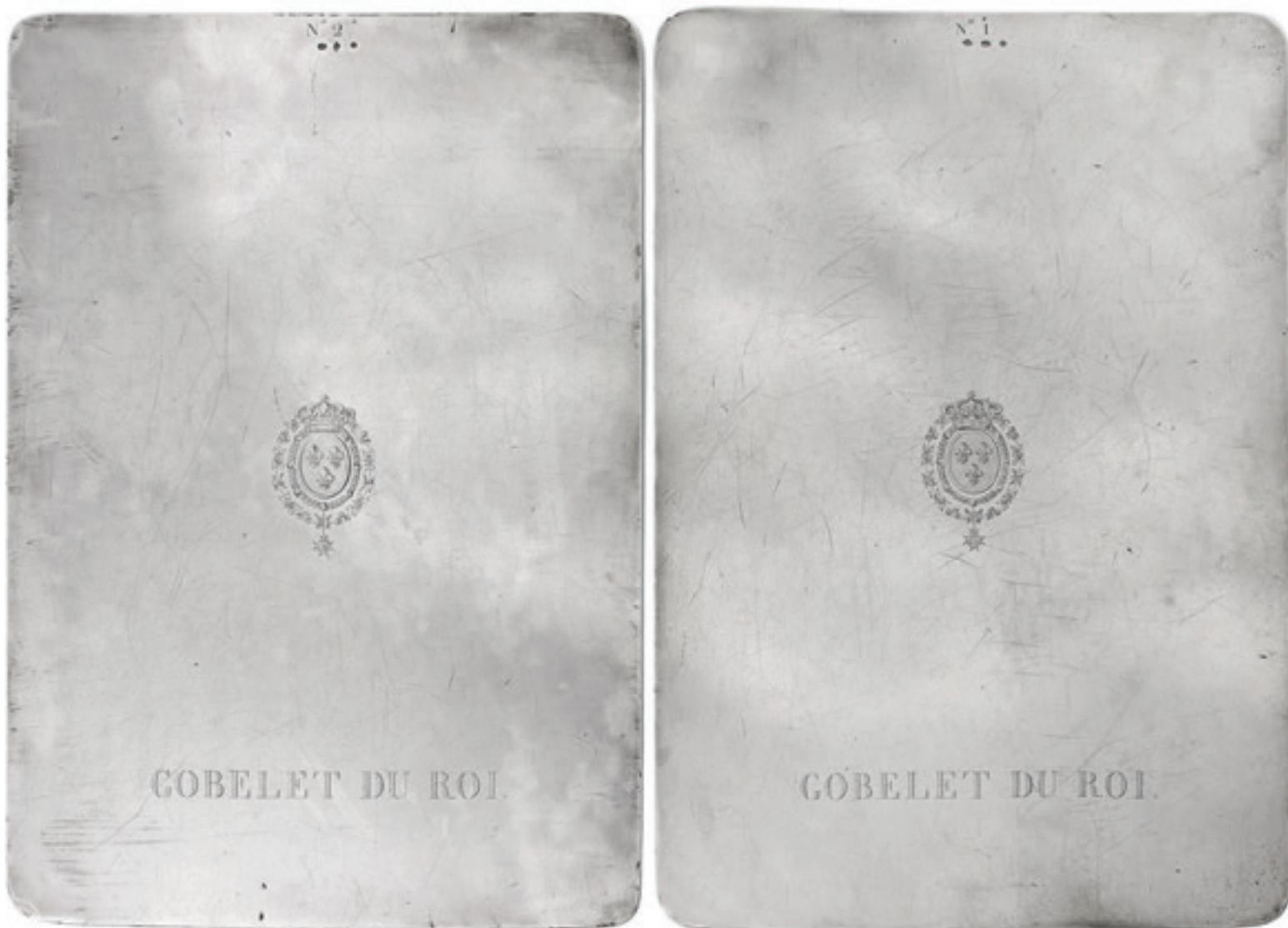
300 / 400 €



130

ORFÈVRERIE DU XIX^E SIÈCLE





131

Deux plaques rectangulaires en argent, probablement les plaques signalétiques de coffrets d'orfèvrerie ; gravées aux armes de Louis XVIII et de l'inscription *GOBELET DU ROI*, numérotées n°1 ou n°2.

Poinçon de l'orfèvre Jean-Charles CAHIER, insculpation 1801.

Paris, 1814-1819 (accidents).

Longueur : 38,5 cm - Largeur : 25,7 cm - Poids : 2 441 g

1 000 / 1 500 €

Le Gobelet du roi était l'un des sept services de la *Bouche du roi*, dont Louis XVIII rétablit le cérémonial ; les officiers du Gobelet étaient chargés de dresser le couvert et assurer l'approvisionnement (sel, fruits, boissons...).



132
Saucière casque en argent, posant sur un piédoche de forme navette, les bordures à moulures de palmettes, l'anse à enroulements à double jonc feuillagé et panache.
Poinçon de l'orfèvre Jean-Nicolas BOULANGER, insculpation 1798.
Paris, 1798-1809.
Hauteur : 17,7 cm - Longueur : 25 cm - Poids : 575 g

200 / 300 €





133

134

133

Paire de coquetiers en vermeil, posant sur une base carrée, les bordures à moulures de feuillages, rais-de-cœur ou perles ; chacun d'eux est formé d'une statuette représentant un amour ailé, les bras levés soutenant la coupe, celle-ci appliquée des armes de Don PEDRO II, Empereur du Brésil ; gravés de l'inscription, *voïo /* et numérotés sur la bordure de la base, (4)/(8).

Poinçon de l'orfèvre Charles-Nicolas ODIOT, insculpation 1826.

Paris, 1826-1838.

Hauteur : 13,3 cm - Poids : 344 g

3 000 / 5 000 €

134

Paire de coquetiers en vermeil, posant sur une base carrée, les bordures à moulures de feuillages, rais-de-cœur ou perles ; chacun d'eux est formé d'une statuette représentant un amour ailé, les bras levés soutenant la coupe, celle-ci appliquée des armes de Don PEDRO II, Empereur du Brésil ; gravés de l'inscription, *voïo /* et numérotés sur la bordure de la base, (9)/(10).

Poinçon de l'orfèvre Charles-Nicolas ODIOT, insculpation 1826.

Paris, 1826-1838.

Hauteur : 13,3 cm - Poids : 353 g

3 000 / 5 000 €

Provenance :

Vente Fraysse, Paris, 7 décembre 2011, lot 106.



*Don PEDRO II
Empereur du Brésil*





ORFÈVRENERIE FRANÇAISE

DU XVII^E SIÈCLE AU XIX^E SIÈCLE

DEUXIÈME VENTE
EN PRÉPARATION

JUIN 2021

POUR INCLURE DES LOTS DANS CETTE VENTE
CONTACTEZ L'ÉTUDE AU 01 53 45 92 10

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires.²

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Les ventes aux enchères en ligne sont effectuées sur le site Internet « www.drouotlive.com », qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Live est la société Auctionspres³. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotlive.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques, des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.fraysse.net.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots. **Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1000 Euros.**

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

2 – Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires⁴. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par FRAYSSE & ASSOCIÉS.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application de l'article L-561-2 du Code Monétaire et Financier.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet au moins deux jours avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes spécifiées dans conditions particulières peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire.

Les demandes de téléphone sont prises en compte pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1000 euros.

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement »).

FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou de Drouot Live, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot Live pour les enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjugé ». Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121-21-8 du Code de Commerce, le délai de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques.

FRAYSSE & ASSOCIÉS sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

FRAYSSE & ASSOCIÉS dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

3 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

a) Lots en provenance de l'Union européenne :

Le tarif standard est de 26,60 % TTC soit 22,17 % HT, pour les livres 22 % TTC (soit 20,85 % HT) et pour les enchères live : 30 % TTC.

***Les lots précédés d'un astérisque sont en importation temporaire, une TVA de 5,50 % est due en plus de l'adjudication.**

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par «*»):

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne.

Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 10.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire
- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement
- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

4 - Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS, responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot qui est payant (se renseigner auprès des services). Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

5 – Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de nullité de la vente prononcée par une décision de Justice, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire.

Dans ce cas, FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires, etc ;
- les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE & ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
- soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
- soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

7 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321- 17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquérir de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.

Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (<http://www.conseildesventes.fr>).

8 – Remboursement de la TVA aux professionnels de l'Union Européenne

Toute TVA facturée sera remboursée aux acheteurs professionnels d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, à condition qu'ils en fassent la demande par écrit **dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente** et qu'ils fournissent leur numéro d'identification à la TVA et la preuve de l'expédition des lots vers cet autre Etat dans le respect des règles administratives et dans un délai d'un mois à compter de la vente. La **SVV FRAYSSE ET ASSOCIÉS déduira 50 € de frais de gestion sur chaque remboursement.**

¹ Sociétés par actions simplifiées, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

⁴ Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à FRAYSSE & ASSOCIÉS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

GENERAL CONDITIONS OF SALE ON AUCTION

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ is a company organizing voluntary auction sales regulated by Articles L 312-4 and further of the Code of Commerce and the Ministerial Order of 21 February of 2012 defining ethical obligations of voluntary auction operators².

FRAYSSE & ASSOCIÉS acts as the agent of the seller. The relationships between FRAYSSE & ASSOCIÉS and the buyer are subject to the present general conditions of purchase, which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale and which will be recorded in the official sale record. Participation in auction sales in the salesroom, by telephone or via Internet, implies the unconditional acceptance of these sales conditions.

Online auction sales are organized on the Internet site www.drouotlive.com, which is a technical platform allowing to participate at distance by electronic media in the auction that takes place in the salesroom. The commercial partner of users of Drouot Live is the company Auctionpress³. Users who want to participate in the sale online via the platform Drouot Live should take note and accept without any reserve the Terms of Use of this platform (www.drouotlive.com), which are independent and additional to these sales conditions.

For certain sales and namely judicial sales on public auction, specific conditions apply in addition to these sales conditions. Potential buyers should take note of the specific conditions and publicities, available from FRAYSSE & ASSOCIÉS and on its Internet site.

1 – Goods put at auction

The prospective buyers are invited to inspect any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions. FRAYSSE & ASSOCIÉS is at disposal of prospective buyers to provide them with reports about the conditions of the lots. **On demand, a condition report will be provided for lots starting of an estimation above 1000 Euros.**

The description of lots in catalogues are made by the Auction house and the Expert who assists it and may be amended at the moment the lot is presented on auction, which will be recorded in the official sale record. The description of goods are made in accordance with the knowledge available at the date of the sale and FRAYSSE & Associés cannot be hold liable for any error or omission. The description concerning the provenance and/or the origin of the item is given upon indications from the seller and FRAYSSE & Associés cannot not be hold liable for any error, omission or false declaration.

Dimensions, weight and estimates are given for guidance only. The colors of art works in the catalogue may differ because of the printing process.

The absence of statements in the catalogue, condition reports, on labels or in oral statements relating to a restoration, mishap or harm, does not imply that the item is in a perfect state of condition, nor that it is exempt from any restoration, wear, cracks, relining or other defects. Among others, relining, re-parqueting or lining or any other conservation measure of the item is not mentioned.

Goods are sold in the condition they are in at the date of sale and no claim is admissible after the auction, the buyer being responsible for inspecting and verifying the condition of the item before the sale.

Estimates are provided by the Auction house for guidance only and confer no guarantee. They cannot be considered as a giving the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

2 – The Sale

Prospective buyers are invited to make themselves known to FRAYSSE & ASSOCIÉS before the sale, so as to have their personal identity data recorded⁴. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references. Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by FRAYSSE & ASSOCIÉS, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, as a sales intermediary, is subject to obligations concerning the fight against money laundering and the financing of terrorist organizations in accordance with article L 621-2 of the French Monetary and Financial Code.

The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to refuse access to the sales room for legitimate reasons.

Any bidder may file a purchase order by written, or may by telephone or by Internet (online bidding). To this effect, the bidder must fill in a registration form and send bank references or give a French check or signed credit card imprint for an amount corresponding at least to 30 % of the estimate value of the lot. two days before the sale. For certain sales additional financial guarantees may be requested as specified in specific sales conditions. If the ordering cus-

tommer does not obtain the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS will destroy the bank references, check or credit card imprint.

If the ordering client is declared to be the Buyer of the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized in case of failure to pay, to cash the check or use the bank references or credit card imprint for the use of total or partial payment of the hammer price and fees, increased by interests, costs, etc. as indicated below ("Default of payment").

FRAYSSE & Associés takes care without charges of bids by telephone and purchase orders. FRAYSSE & Associés cannot be hold liable in case of problems of telephone contact, malfunctioning of Internet or of Drouot Live, nor in case of mistakes or omissions in the performance of purchase orders and bids. The present general sales conditions prevail over the conditions of use of Drouot Live for online bids.

In case of two identical purchase orders, the purchase order made first shall have priority. In case a bid is made in the sales room for an equivalent amount of a purchase order, the bidder who is present in the sales room shall have the priority.

The bidder who made the highest and final bid is declared to be the buyer by the hammer stroke and the pronouncing of the word "Adjugé". At the instant the bid is accepted, the sale is perfect and irrevocable and the lots are under the entire responsibility of the Buyer. In accordance with Article L 121-21-8 of the French Commercial Code, the delay of retraction does not apply.

FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to mention on the official record of the sale all information provided for by the buyer before the sale. The buyer will be hold liable for any false declaration.

In the event that the auctioneer admits that two bidders made a bid simultaneously for the same amount, the lot will immediately be offered again for sale and all potential buyer will be entitled to bid again.

In case the seller has stipulated a reserve price, FRAYSSE & Associés reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price has been reached. The reserve price cannot exceed the minimum estimate mentioned in the sale catalogue or modified publicly before the sale.

FRAYSSE & ASSOCIÉS conducts the auction sales at their discretion and ensures that the liberty of auction is respected as well as the equality between all bidders, in accordance with established practices. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to refuse any bid, to organize the bidding in the most appropriate manner, to withdraw any lot from the sale, to combine or to divide lots.

3 – Payment of the hammer price and auction fees & costs

The Sale is made in cash and in Euros. The buyer commits him/herself to pay personally and immediately the hammer price and the fees and costs which are at his/her expense and any taxes which could be due. The buyer will have to give or confirm immediately his/her identity and bank references.

In addition to the hammer price, the buyer will have to pay for each lot the following fees, costs and taxes:

a) Lots coming from the European Union:

The standard rate is 26,60 % including VAT (22,17 % without VAT), for books 22 % including VAT (20,85 % without VAT) and for web live auction: 30 % including VAT.

This rate may however vary for some sales and potential buyers should consult the particular conditions and announcements of each sale and inform with the Auction house. The rate is also announced at the beginning of the sale on auction.

b) Lots coming from non EU countries (mentioned in the catalogue by «*»):

In addition to the above-mentioned fees and taxes, VAT on the import is due (currently it is 5,5 % of the hammer price for art works and goods and items of collection and antiquities).

Taxes (VAT on fees and VAT on import) may be reimbursed to the buyer on presentation of proof of export of the goods from the European Union.

A buyer who has his/her residence or head office in the European Union and submits an intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The buyer may pay by the following means:

- Cash: maximum 1,000 Euros including fees and costs for French residents, maximum 10,000 Euros including fees and taxes for non professional foreigners upon presentation of their identity papers and a proof of their fiscal residence;
- By check upon presentation of identity papers: in case of payment with a

non certified check, only the cashing of the check is considered to be payment
- By bank transfer: all costs and fees are for the buyer
- By credit card: VISA and MasterCard only
- Foreign checks are not accepted.

4 – Collecting of purchases and transfer of risks

No lot shall be delivered to buyers before the full payment of all amounts due. In case of payment with a non certified check or by bank transfer, the delivery of the goods shall be deferred until the amounts are cashed.

From the moment of purchase on auction, the goods are under the entire responsibility of the buyer. The lot must be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of theft, loss or deterioration of the lot after the purchase, or if the compensation he will receive from the insurer would be insufficient.

For sales at Drouot, the lots shall be collected at the storage place of the Hôtel Drouot. Only fragile or very valuable items shall be collected within a delay of 7 days at the premises of FRAYSSE & Associés or at the specialized warehouse of which the address shall be given to the buyer.

In any event, all costs for storage and shipping will be at the expense of the buyer and will be billed directly either by the Hôtel Drouot, either by the warehouse, according to their rates in effect. The Auction house cannot be held liable for storage of goods. The buyer is solely liable and responsible for the shipping of goods and the related costs. FRAYSSE & ASSOCIÉS may invoice the buyer for costs of storage, handling and shipping incurred on behalf of the buyer since the date of the sale.

5 – Default of Payment

In case the buyer does not pay within a delay of three months from the date of auction and after a formal notice remained unsuccessful, the item will be put on sale again on « folle enchère » at the request of the seller.

If the seller does not make such a request within a delay of three months as of the date of auction, the sale is rescinded as of right, without prejudice of damages due by the defaulting buyer.

In case the Buyer does not pay all amounts due within a delay of three months or in case of annulment of the sale by a Court decision, auction fees remain due by the Buyer.

In such case FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to cash the check given as a guarantee or to charge the bank account of the defaulting Buyer with the amount corresponding to the guarantee required in application of the sales conditions. The amount will be affected pro rata to the Seller and to FRAYSSE & ASSOCIÉS to indemnify totally or partially their losses caused by the failure of the Buyer, without prejudice of complementary indemnification due.

In any event, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to claim from the defaulting buyer

- Interests equal to the key rate of the European Central Bank on the 1st of January or July, increased by 10 points ;
- The reimbursement of extra costs resulting from the failure to pay, including storage, transport, catalogue, legal fixed recovery costs and any additional recovery costs , etc. ...;
- Buying fees and costs and the loss corresponding to the Seller's fees and costs suffered by FRAYSSE & ASSOCIÉS;
- The payment of the difference between the initial hammer price and HEU either the hammer price of the re-sale on « folle enchères » if it is lower, as well as the costs relating to the re-sale, HEU or the low estimate of the item, if the sale is rescinded as of right.

FRAYSSE & ASSOCIÉS also reserves its right to make compensation by offsetting any amounts due by the defaulting seller. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to exclude from any of its future sales, a defaulting buyer or any bidder who does not comply with the present general sale conditions.

6 – Legislation concerning Cultural Goods

The French State is entitled to exercise a pre-emption right on art works pursuant to the rules set forth in Article L 321-9 of the Code of Commerce, right by which the State is subrogated to the buyer. The declaration that the State

intends to use this right is made immediately to the Auctioneer or Auction house after the hammer stroke.

The decision of the administrative authority must be confirmed within a delay of 15 days as of the auction or the sale. FRAYSSE & ASSOCIÉS cannot be held liable for the conditions of the pre-emption by the French State.

The export of certain cultural goods is subject to a certificate authorizing the free movement of cultural goods. FRAYSSE & Associés and/or the seller cannot be held liable in case the authorities refuse the certificate.

7 – Applicable Law and Jurisdiction

Pursuant to article L. 321-17 of the French commercial Code, civil liability proceedings relating to voluntary auction sales are subject to a five-year limitation period starting from the date of the auction.

Any dispute relating to the present sale conditions and to all sales shall be governed exclusively by French Law and shall be submitted to the jurisdiction of the competent Court of Paris, whatever the place of residence of the seller or the buyer.

The present general conditions of sale on auction are a translation of the French version for information purposes only. Only the French version is legally binding.

In order to settle a dispute that has arisen after the sale between the seller and the buyer, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its discretionary right to buy the good(s) from the Purchaser and to resell it (them) on its own behalf, pursuant to the conditions set forth in Article L 321-5 II of the Code of Commerce.

For any dispute with an operator of a voluntary auction sale, a complaint may be filed with the “Commissaire du Gouvernement” of the “Conseil des Ventes Volontaires de Meubles aux Enchères publiques”, by post (19 avenue de l’Opéra, 75001 PARIS) or via Internet (www.conseildesventes.fr).

8 – VAT refund for trade european buyers

VAT registered businesses from France may have all VAT invoiced refunded to them if they request so in writing to the shipping department within a delay of 1 month of the date of sale and if they provide their VAT registration number and proof that the property has been shipped to another EU country, in the respect of administrative rules and within one month of the date sale. SVV FRAYSSE & ASSOCIÉS will charge €50 for each refund processed.

Personal Data

For the purpose of sales on auction, private sales, marketing and services, FRAYSSE & ASSOCIÉS may collect personal data from sellers and buyers, including by recording video images, telephone conversations and electronic messages.

FRAYSSE & ASSOCIÉS may use personal data to comply with its legal obligations and for the purpose of its professional activities, namely for commercial and marketing purposes. FRAYSSE & ASSOCIÉS commits to not sell, rent, transfer or give access to third parties to your personal data without your consent, unless FRAYSSE & ASSOCIÉS is legally required to do so or for a legitimate reason (legal and accounting duties, fight against fraud and abuse, transport, for the purpose of its rights of defense, etc.)

In accordance with the Law « informatique et libertés » of 6 January 1978 modifies and the European Regulation n°2016/679/UE of 27 April 2016, any person has the right of access, rectification, portability and deletion of his/hers data or to limit its use. You may also refuse to accept the use of your personal data. You may exercise your rights upon justification of a proof of your identity by contacting Maître Vincent FRAYSSE (contact@fraysse.net – tel : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19).

¹ Sociétés par actions simplifiées, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Texts are available on www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

⁴ In accordance with the Law « informatique et libertés » of 6 January 1978 modified in 2004, you have a right of access and rectification of information which concern you by contacting FRAYSSE & ASSOCIÉS. You may also object to the treatment of such information for legitimate purposes.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN CAS DE NOUVELLES DISPOSITIONS GOUVERNEMENTALES INCLUANT UN CONFINEMENT

Conditions spéciales de vente liées à la crise sanitaire COVID_19

La vente se tiendra en direct au siège de la société FRAYSSE & ASSOCIÉS 16 rue de la Banque, 75002 Paris.
Certains objets peuvent être examinés préalablement à la vente en prenant rendez-vous avec la société FRAYSSE & ASSOCIÉS.
FRAYSSE & ASSOCIÉS fera observer dans ses locaux les règles de distanciation sociale et les gestes barrière pour protéger son personnel.
Les enchères pourront être portées par ordre d'achat, par téléphone et sur les plateformes de ventes aux enchères en ligne <https://www.drouotonline.com/>
et <https://www.interencheres.com/>

La participation aux enchères par téléphone, par ordre d'achat ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Il est possible de porter les enchères sur les sites Internet Drouot Digital (www.drouotlive.com) et Interenchères (<https://www.interencheres.com/>), qui constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes en présence du public.

L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Digital (www.drouotlive.com) ou via la plateforme Interenchères doit préalablement créer un compte sur l'un de ces sites et prendre connaissance et accepter, sans réserve, leurs conditions d'utilisation qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente

LES BIENS MIS EN VENTE

FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

Le lot est vendu tel quel, dans l'état où il se trouve au moment de la vente en ligne et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise.

Le rapport d'état fourni en ligne est à titre indicatif uniquement et a pour but d'aider à évaluer l'état du lot.

Les images du lot font également partie du rapport de condition fourni par FRAYSSE & ASSOCIÉS. Toute référence à l'état dans le rapport de condition en ligne ne constitue pas une description complète de l'état.

Le rapport d'état en ligne peut décrire certaines imperfections du lot, vous devez cependant noter que le lot peut contenir d'autres défauts qui ne sont pas décrits dans le rapport d'état du lot ou qui ne sont pas visibles sur les images du lot.

Le rapport d'état en ligne peut ne pas décrire tous les défauts d'un lot, tels que les restaurations ou dégradations car FRAYSSE & ASSOCIÉS n'est pas restaurateur ou conservateur professionnel.

Le rapport d'état est une description subjective et qualifiée effectuée par FRAYSSE & ASSOCIÉS (par exemple des informations sur la couleur, la clarté et le poids de pierres sont des exposés d'opinion seulement et non des exposés des faits effectués par FRAYSSE & ASSOCIÉS). Veuillez également noter que nous ne garantissons pas et ne sommes pas responsables des certificats de laboratoires de gemmologie qui peuvent accompagner des lots.

De plus certaines images fournies en ligne peuvent ne pas refléter l'état véritable du lot (par exemple les images en ligne peuvent montrer des couleurs ou ombres qui sont différentes des véritables couleurs et ombres d'un lot).

C'est pour toutes ces raisons que le rapport de condition en ligne n'est pas une alternative aux conseils professionnels, que vous pourriez prendre, concernant l'état d'un lot. Tous les lots sont offerts à la vente « en l'état » conformément à nos conditions générales de ventes.

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS

Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19

www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :

Banque Nationale de Paris - Agence centrale

RIB 30004 00828 00010577615 76

IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576

Code SWIFT : BNPAFRPPAC

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : STUDIO SEBERT

DIRECTION ARTISTIQUE : EMERIC DUMANOIS





FRAYSSE & ASSOCIÉS
Commissaires-priseurs

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
contact@fraysse.net - www.fraysse.net

FRAYSSE & ASSOCIÉS SAS - RCS Paris 443 513 643 00017
Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02
Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau.
Vincent Fraysse titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris
Christophe du Reau commissaire-priseur judiciaire successeur de Maître Jean-Jacques Mathias